

26/05/2016



Lors de sa séance plénière du 24 mai 2016, le Sénat a clairement réaffirmé son soutien aux auteurs des arts visuels et aux agences photos en adoptant, l'article 10 quater du projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Lors de sa séance plénière du 24 mai 2016, le Sénat a clairement réaffirmé son soutien aux auteurs des arts visuels et aux agences photographiques en adoptant, par un vote rassemblant tous les courants politiques, l'article 10 quater du projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

**Les organisations du secteur des arts visuels saluent le courage des sénateurs et leur exprime ici leur profonde gratitude.**

Nous déplorons toutefois que ce vote n'ait à nouveau pas reçu le soutien de la Ministre de la Culture et de la Communication, alléguant des contrariétés au droit européen.

Aucune analyse juridique ne vient étayer ces prétendus obstacles juridiques avancés de lecture en lecture. La vérité est qu'ils n'existent pas. Les moteurs de recherche d'images n'ont rien à voir, dans leur modèle de fonctionnement et dans leur régime juridique, avec les plateformes de partage alimentées par les utilisateurs, ni même avec les autres catégories de moteurs de recherche : les travaux commandés par le ministère de la culture au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) en attestent tous !

Si l'inertie du gouvernement sur ce sujet s'explique sans doute par la volonté de ne pas perturber des négociations en cours sur d'autres terrains, cela ne peut justifier qu'on leur sacrifie le sort des auteurs des arts visuels.

Le secteur sinistré des arts visuels ne peut s'offrir le luxe de l'attente. Les travaux européens invoqués par la ministre ne déboucheront sur aucune mesure concrète en France avant 5 ans, 7 ans peut-être. D'ici là, combien de photographes auront dû renoncer à leur activité, combien d'agences photographiques de plus auront mis la clé sous la porte, combien de plasticiens, de graphistes, d'illustrateurs, etc. auront vu leurs revenus continuer d'être confisqués par les géants de l'internet ?

Le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine offre une opportunité historique d'agir en faveur des auteurs des arts visuels et agences photographiques, constamment délaissées par les pouvoirs publics.

**Nous en appelons au courage et à l'indépendance des parlementaires appelés à siéger en commission mixte paritaire pour que ce dispositif essentiel au secteur des arts visuels puisse être définitivement consacré en droit français et servir de modèle dans le cadre des travaux européens à venir.**

[Lire le Communiqué](#) <sup>[1]</sup>

Contact presse :

Coralie de La Martinière - +33 (0)1 73 79 56 41 - [coralie.delamartiniere@adagp.fr](mailto:coralie.delamartiniere@adagp.fr) <sup>[2]</sup>

Sébastien Cornuau  
Association des auteurs de  
bande-dessinée (adaBD)

François Caspar  
Alliance française des designers (AFD)

Denis Gravouilh  
CGT Spectacle

Mete Zihnioglu  
Fédération Nationale des Agences de  
Presse Photos et Informations (FNAPPI)

Rémy Aron  
Maison des artistes (siège social - association)

Christophe Mansier  
Syndicat des agences de presse  
photographiques d'information et de reportage  
(SAPHIR)

Jean-Marc Bourgeois  
Syndicat Solidarité Maison des Artistes (SMdA  
Cfdt)

Marie-Anne Ferry-Fall  
Société des auteurs dans les arts  
graphiques et plastiques (ADAGP)

Christophe Le François  
Comité des Artistes-Auteurs  
Plasticiens (CAAP)

Carole Trébor  
Charte des auteurs et des illustrateurs  
jeunesse

Pascal Pesez  
Fédération des réseaux et associations  
d'artistes plasticiens (FRAAP)

Olivier Brillanceau  
Société des auteurs des arts visuels et de  
l'image fixe (SAIF)

Christian Vila  
Syndicat des Écrivains de Langue Française  
(SELF)

Emmanuel de Rengervé  
Syndicat National des Auteurs et des  
Compositeurs (SNAC)

Guillaume Lanneau  
Syndicat national des Artistes Plasticiens CGT  
(SNAPcgt)

Romain Bourreau  
Syndicat National des Photographes (SNP)

Pierre Denieuil  
Union Nationale des Peintres Illustrateurs (UNPI)

Serge Deleu  
Union des Photographes Professionnels (UPP)

Gilles Taquet  
Syndicat National des Agences  
Photographiques d'Illustration générale  
(SNAPIG)

Harut Yekmalyan  
Syndicat National des Sculpteurs et  
Plasticiens (SNSP)

Patrick Julien  
Union Nationale des Syndicats Français  
d'Architectes (UNSFA)

Jorge Alvarez  
Union des Syndicats et Organisations  
Professionnelles des Arts Visuels  
USOPAV

[Retour à la liste des articles](#) [3]

---

#### **Links**

[1] [http://www.adagp.fr/sites/default/files/cp\\_-\\_moteurs\\_de\\_recherche\\_dimages\\_-\\_le\\_senat\\_offre\\_aux\\_arts\\_visuels\\_une\\_opp\\_ortunite\\_historique.pdf](http://www.adagp.fr/sites/default/files/cp_-_moteurs_de_recherche_dimages_-_le_senat_offre_aux_arts_visuels_une_opp_ortunite_historique.pdf)

[2] <http://coralie.delamartiniere@adagp.fr>

[3] <https://test.adagp.fr/fr/actualites>